

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositifOrganisme responsable et
contactCFIM TP LE PALAIS
DEFAYE Isabelle
05.55.04.03.83
cfimtp@orange.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Conduire et utiliser un engin de chantier en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (de 1 à 7) que pratiques (de 8 à 10). S'y ajoutent des compétences spécifiques pour l'utilisation d'une télécommande (11) ou le chargement / déchargement sur porte-engins (12), selon les catégories et options retenues par le candidat :

- 1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manœuvre ...).
- 2. Connaître la technologie des engins utilisés, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection, les principes de fonctionnement, les équipements interchangeables ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
- 3. Identifier les différents types d'engins, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- 4. Connaître et comprendre les règles de circulations applicables aux engins de chantier (signalisation, marquage, consignes, règles de sécurité) sur chantier ou sur voie publique.
- 5. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des engins, aussi bien liés au fonctionnement qu'à la conduite de ceux-ci, ainsi qu'aux opérations de levage, de transport ou de chargement qu'ils effectuent.
- 6. Savoir exploiter les engins et maîtriser les principaux risques (poste de conduite, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations et des gestes de commandement conventionnels, effets des substances psychoactives et des appareils électroniques sur la conduite).
- 7. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des engins (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
- 8. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de l'engin (documents, contrôle visuel, poste de conduite, état des dispositifs de sécurité, niveaux, issues de secours ...).
- 9. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de l'engin : circulation, transport, chargement/déchargement, stationnement,

Contenu et modalités d'organisation

Réglementation CACES® Connaissances de base du code de la route Technologie et connaissance de l'engin de chantier Les risques liés au fonctionnement de l'engin Règles générales de sécurité Règles particulières de sécurité Prise de poste et mise en service Conduite et circulation : circuler à vide et en charge, en marche avant / en marche arrière, en ligne droite / en virage, selon le parcours de test défini Travaux de base selon la ou les catégories visée(s) Opérations de levage Fin de poste et maintenance Evaluations théoriques et pratiques selon la R482 de la CNAM-TS Bilan de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R482 engins de chantier catégorie E engins de transport - Sans niveau spécifique

 Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00542061	du 13/01/2025 au 15/01/2025	Le Palais-sur- Vienne (87)	CFIM TP LE PALAIS			